

CONVENTION DE COMPTE PARTICULIER

CONDITIONS PARTICULIERES D'ADHESION

Nom de l'Agence qui tient le compte
Code Agence
Numéro de téléphone du Service Clients
Adresse mail du Service Clients

+235 22 52 28 01
clientsgt@socgen.com

IDENTIFICATION DU CLIENT :

1 TITULAIRE

Monsieur Madame Mademoiselle

Nom : _____

Prénom (s) : _____

Nom de jeune fille : _____

Date de naissance :/..../....

Lieu de naissance : _____

Nationalité : _____

Situation de famille : Célibataire Marié

Divorcé Veuf (Ve) Séparé

Monogamie Polygamie

Régime matrimonial :

Communauté des biens Séparation des biens

Adresse : BP : _____ Ville : _____

Domicile : (Rue, Quartier) : _____

Ville/ Pays : _____

Contacts : Domicile: _____

Portable : _____

Bureau : _____ Fax: _____

E-mail : _____

Pays de résidence : _____

Profession : _____

Employeur : _____ Depuis : _____

CDI CDD Echéance : _____

Pièce d'identité : _____ Numéro : _____

Délivrée le : _____ Par : _____

Revenus mensuels estimés : _____

Propriétaire Locataire

2 COTITULAIRE

Monsieur Madame Mademoiselle

Nom : _____

Prénom (s) : _____

Nom de jeune fille : _____

Date de naissance :/..../....

Lieu de naissance : _____

Nationalité : _____

Situation de famille : Célibataire Marié

Divorcé Veuf (Ve) Séparé

Monogamie Polygamie

Régime matrimonial :

Communauté des biens Séparation des biens

Adresse : BP : _____ Ville : _____

Domicile : (Rue, Quartier) : _____

Ville/ Pays : _____

Contacts : Domicile: _____

Portable : _____

Bureau : _____ Fax: _____

E-mail : _____

Pays de résidence : _____

Profession : _____

Employeur : _____ Depuis : _____

CDI CDD Echéance : _____

Pièce d'identité : _____ Numéro : _____

Délivrée le : _____ Par : _____

Revenus mensuels estimés : _____

Propriétaire Locataire

Détermination du statut de personne américaine (US Person)

Dans le cadre de la loi américaine FATCA (Foreign Account Tax Compliance Act) du 01/07/2014, **SOCIETE GENERALE TCHAD** est tenue d'identifier les clients ayant un statut fiscal US et, le cas échéant, de transmettre au fisc américain (IRS), via l'administration fiscale française, des informations relatives au(x) contrat(s) détenus par ces clients.

Dans ce cadre, nous vous invitons à renseigner le questionnaire et l'attestation sur l'honneur ci-dessous*.

•Pack HISSABI :
3000 FCFA HT

- Le solde de mon compte courant par SMS une fois par semaine
- Un mini relevé des 3 dernières opérations sur mon compte par SMS
- Une alerte SMS pour toute opération sur mon compte
- Un chéquier de 25 feuillets
- Carte Visa Classic

•Pack FONCTIONNAIRE
3000 FCFA HT

- SMS Hissabi (solde du compte sur téléphone ainsi qu'un SMS à chaque opération),
- Carte Visa Classic
- Avance sur salaire de 50% dès le premier virement de salaire.
- Prêt Personnel Ordinaire à taux préférentiel (12,75% au lieu de 15.75%),
- Gratuité du Relevé de compte pour VISA
- Réduction des frais de dossier pour le crédit (55.000 FCFA)
- Compte livret avec conditions préférentielles

GERER VOS COMPTES 24H/24

Avec **HISSABI SMS**, recevez sur votre téléphone mobile des SMS instantanés vous informant des mouvements sur votre compte et du solde chaque Vendredi, de votre compte courant.

- HISSABI SMS - Recevez 1 SMS de notification des mouvements sur votre téléphone
- HISSABI SMS PRIVILEGE - Recevez l'état du solde du compte + des notifications des mouvements sur votre compte

BENEFICIER D'UN APOINT DE TRESORERIE EN CAS DE BESOIN

AVANCE CONVENTIONNELLE DE TRESORERIE (ACT):

L'ACT est un découvert contractualisé destiné à couvrir d'éventuels besoins de trésorerie du client, lui permettant de faire face à ses besoins urgents sur une période donnée, lorsque celui-ci ne dispose pas de liquidité suffisante, sur son compte.

Cette **AUTORISATION** est liée à la DOMICILIATION IRREVOCABLE et CONFIRMEE PAR L'EMPLOYEUR, du salaire du Client sur son compte courant logé à SG TCHAD.

Le montant de l'Avance concédée au client équivaut à :

- 30% pour un revenu inférieur à 300.000 FCFA
- 50% pour un revenu compris entre 300.000 FCFA et 1.000.000 FCFA
- 60% pour un revenu égal ou supérieur à 1.000.000 FCFA

L'ACT est utilisable chaque mois et doit être intégralement remboursée à la fin de chaque mois, dès réception du salaire.

Frais annuels de mise en place	Frais Mensuels prélevés	Taux d'intérêts débiteurs
7000 FCFA (HT) soit 8260 FCFA TTC	4000 FCFA (HT) soit 4720 FCFA TTC	14%

Durée : L'Avance Conventiionnelle de Trésorerie est mise en place pour une durée d'un an pour les clients ayant un contrat à durée indéterminée, renouvelable par tacite reconduction.

Si le client est titulaire d'un Contrat à Durée Déterminée (CDD), la durée de la ligne de découvert sera calquée sur celle dudit contrat.

Rupture : L'Autorisation Conventiionnelle de Trésorerie mise en place en faveur d'un client de SG Tchad peut être rompue, à l'initiative de la Banque, si le bénéficiaire ne remplit pas ses obligations, notamment en cas de non-paiement successif sur une période de 2 mois. Dans ce cas, le dossier fera l'objet d'un traitement, soit à l'amiable, soit en contentieux. La rupture peut également intervenir en cas de perte d'emploi ou pour toute autre raison. Dans tous les cas, la rupture de l'Avance Conventiionnelle de Trésorerie ne peut intervenir qu'après un préavis de 30 jours. Cette rupture pourrait emporter celle de la relation contractuelle pour des raisons que la banque jugera opportunes. Dans ce cas, le délai de préavis à observer est celui indiqué dans la convention de compte.

Le client, bénéficiaire de cette ligne Avance Conventiionnelle de Trésorerie, peut demander durant la période de validité de ladite ligne, une rupture en adressant une simple demande à la Direction Générale. La résiliation est faite sous un délai maximal de 48h, mais entrainera des frais de résiliation (cf. Bancaires CLIPRI), si la période d'autorisation du découvert n'est pas échue.

En cas de dénonciation de l'AUTORISATION CONVENTIONNELLE DE TRESORERIE, si le compte présente alors un solde débiteur, le Client s'engage à ramener son compte en position créditrice dans un délai maximal de quinze (15) jours.

VIREMENTS

VIREMENTS PERMANENTS

Je demande (nous demandons) à Société Générale Tchad de bien vouloir effectuer un virement permanent, par le débit de mon (notre) compte pour alimenter selon mon (notre) choix défini ci-dessous :

- Titulaire
 Co titulaire

Montant

Périodicité : Mensuelle Trimestrielle

Si mensuel : date de versement : le ... / ... / de chaque mois
(Dates conseillées le 15 ou 30 en raison du calcul des intérêts par quinzaine)

N° Compte à créditer : _____

Echéance de début : ... / ... / ...

Echéance de fin : illimitée ... / ... / ...

Je pourrais (nous pourrions), suspendre ou interrompre ce service sur simple demande écrite auprès de SOCIETE GENERALE TCHAD.

DEPOT DE SIGNATURES

PROCURATIONS

PROCURATION RECIPROQUE DANS LE SEUL CAS DU COMPTE JOINT : nous déclarons nous donner mutuellement procuration sur l'ensemble de nos comptes individuels ouverts ci-dessus,

PROCURATION (autres cas) : J'autorise (nous autorisons) M. Mme Mlle

Nom, prénom, profession : _____

Né (e) le : ... / ... / ... à _____ Adresse : _____

Pièce d'identité : _____ N° _____ délivrée à _____ le ... / ... / ... par _____

dont la signature figure sur la présente convention, à faire fonctionner, sur sa seule signature :

Date et signature du mandataire

Tous les comptes suivants :

Compte Courant

Compte Epargne

J'autorise (nous autorisons) le mandataire ci-dessus à se faire remettre tous moyens de paiement susceptibles de fonctionner sur le(s) compte(s), notamment les chèquiers et cartes établis à mon nom, à se faire communiquer pendant la durée du mandat toutes pièces et tous renseignements concernant les opérations enregistrées durant ce mandat à ce(s) compte(s) sans exception ni réserve, ainsi qu'à souscrire à tous contrats de banque à distance de SOCIETE GENERALE TCHAD et à utiliser ces mêmes services. La procuration susvisée est valable pour autant qu'elle est signée par le mandataire, jusqu'à réception par mon (notre) agence de la notification de sa révocation écrite.

INFORMATION SUR LES PRODUITS ET SERVICES

J'accepte d'être contacté par les moyens de communication ci-dessous pour recevoir des informations sur les produits et services proposés par le groupe Société Générale à sa clientèle :

Téléphone domicile	:	oui	<input type="checkbox"/>	non	<input type="checkbox"/>	Courrier postal	:	oui	<input type="checkbox"/>	non	<input type="checkbox"/>
Téléphone portable	:	oui	<input type="checkbox"/>	non	<input type="checkbox"/>						
Téléphone professionnel	:	oui	<input type="checkbox"/>	non	<input type="checkbox"/>	message électronique	:	oui	<input type="checkbox"/>	non	<input type="checkbox"/>

email : _____

ADHESION AUX DIFFERENTS SERVICES DE LA BANQUE

LETRE D'UNITE DE COMPTE

Je soussigné, vous confirme que :

La totalité des opérations traitées entre nous fait l'objet d'un compte courant unique.

Pour la clarté et la commodité de nos relations, nos remises réciproques, affectées ou non d'un terme, y compris les acceptations que vous aurez pu donner pour notre compte, sont enregistrées dans des comptes distincts, ouverts ou à ouvrir, constituant les chapitres de ce compte courant unique.

Il est expressément convenu que ces différents chapitres forment un tout indivisible, quelles que soient les monnaies dans lesquelles ces remises sont effectuées, ou leur date d'échéance.

En conséquence, tant que ce compte courant n'est pas clôturé, il présente à tout moment un solde provisoire résultant de toutes nos remises réciproques figurant dans ses différents chapitres, exprimé en francs CFA – les diverses monnaies étrangères composant éventuellement ce solde étant évaluées, sur la base des derniers cours indicatifs diffusés par la Banque Centrale des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC)- étant entendu que les remises comportant un terme ne contribueront à former le solde provisoire disponible qu'à leur échéance.

A sa clôture, le solde définitif et exigible de ce compte courant résultera de la compensation des remises échues comptabilisées dans ses différents chapitres, après conversion en francs CFA des remises en monnaies étrangères, le cas échéant, sur la base des cours indicatifs diffusés par la BEAC le jour de l'établissement du solde.

LETTRE DE TELETRANSMISSION

Nous vous remercions de bien vouloir exécuter nos instructions, notamment les ordres de paiement ou de virement que nous vous transmettrons par téléphone, fax, ou tout autre moyen de transmission qui pourrait être mis en place par SOCIETE GENERALE TCHAD.

Vous nous avez informés des risques que représentent ces moyens de transmission, tels que par exemple : défaillance technique du système, erreur d'adresse, usage abusif ou frauduleux, altération du message...

Nous en assumons toutes les éventuelles conséquences, sachant que vous demeurez tenu de vérifier la conformité apparente des signatures figurant notamment sur les télécopies (fax) par rapport aux spécimens déposés, ces télécopies faisant preuve.

Nous avons noté que toutes instructions transmises à SOCIETE GENERALE TCHAD par téléphone, télécopie ou tout autre moyen de communication, seront exécutées sous notre seule responsabilité, SOCIETE GENERALE TCHAD se réservant le droit d'exiger une confirmation écrite des ordres ou instructions qui lui sont transmis par l'un des modes ci-dessus. Tous les ordres ou instructions, incomplets ou imprécis ou non, pourront être refusés par la banque, selon sa convenance.

Les présentes dispositions demeurent valables aussi longtemps qu'elles n'auront pas été annulées par nous-mêmes ou par SOCIETE GENERALE TCHAD, par lettre avec accusé de réception ou remise contre décharge.

ADHESION A LA CONVENTION

J'adhère (nous adhérons) à la présente convention qui se compose des conditions générales de fonctionnement des produits et services et des conditions appliquées aux opérations bancaires des particuliers¹ remises ce jour ainsi que des présentes conditions particulières. Je reconnais (nous reconnaissons) avoir reçu un exemplaire de cette convention.

¹Les conditions appliquées aux conditions bancaires des particuliers sont susceptibles de variations et sont à cet effet et pour l'avenir, à votre disposition dans votre agence.

Fait à _____
Le _____

TITULAIRE ❶

COTITULAIRE ❷

LE REPRESENTANT LEGAL ❸

En cas de procuration faire précéder de la mention « **Bon pour pouvoir** »